



# Les Français et la suppression de l'amende pour les excès de vitesse inférieurs à 10 km/h

IFOP pour Alouette



JF/MP N° 113627

Contacts Ifop :

Jérôme Fourquet / Marion Chasles-Parot

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

TEL : 01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com

**JANVIER 2016**

# Sommaire

- 1 - La méthodologie .....	1
- 2 - Les résultats de l'étude.....	4
L'adhésion à la suppression de l'amende pour les excès de vitesse inférieurs à 10 km/h .....	5

- 1 -

## La méthodologie

# Méthodologie

---

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

## Etude réalisée par l'Ifop pour Alouette

---

### Echantillon



Echantillon de **996** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

### Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de l'interviewé) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

### Mode de recueil



Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing) du 13 au 15 janvier 2016.

**Retrouvez gratuitement les sondages et analyses de l'Ifop sur :**

Nos applications mobiles



Android



iPhone / iPad

Notre site Internet



[www.ifop.com](http://www.ifop.com)

Les réseaux sociaux



@IfopOpinion



Ifop Opinion

## Précision relative aux marges d'erreur

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-dessous :

<b>INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE</b>						
Taille de l'échantillon	Si le pourcentage trouvé est...					
	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
700	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
<b>1 000</b>	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2 000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
3 000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8
4 000	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
5 000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
6 000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
8 000	0,5	0,7	0,9	1,0	1,1	1,1
10 000	0,4	0,6	0,8	0,9	0,9	1,0

**Exemple de lecture du tableau :** dans le cas d'un échantillon de **1 000** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,8**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,2% et 11,8%.

**- 2 -**

## **Les résultats de l'étude**

## L'adhésion à la suppression de l'amende pour les excès de vitesse inférieurs à 10 km/h

Question : Actuellement les excès de vitesse inférieurs à 10 kilomètres/heure au-dessus de la limite autorisée sont sanctionnés par une amende et un retrait d'un point sur le permis de conduire. Personnellement, seriez-vous favorable ou opposé à ce qu'à l'avenir ces excès de vitesse de moins de 10 km/h ne soient plus sanctionnés que par la perte d'un point sur le permis de conduire et qu'ils ne fassent plus l'objet d'une amende ?

	Fréquence d'utilisation de la voiture				
	Ensemble (%)	Plusieurs fois par semaine (%)	Une ou deux fois par semaine (%)	Moins souvent (%)	Jamais (%)
• Favorable .....	<b>71</b>	75	66	63	61
• Opposé .....	<b>29</b>	25	34	37	39
TOTAL.....	<b>100</b>	100	100	100	100

## L'adhésion à la suppression de l'amende pour les excès de vitesse inférieurs à 10 km/h

	Favorable	Opposé
	(%)	(%)
<b>ENSEMBLE</b>	<b>71</b>	<b>29</b>
<b>SEXE DE L'INTERVIEWE(E)</b>		
Homme .....	72	28
Femme .....	70	30
<b>AGE DE L'INTERVIEWE(E)</b>		
<b>Moins de 35 ans</b>		
18 à 24 ans .....	63	37
25 à 34 ans .....	65	35
<b>35 ans et plus</b>		
35 à 49 ans .....	74	26
50 à 64 ans .....	74	26
65 ans et plus .....	72	28
<b>PROFESSION DE L'INTERVIEWE(E)</b>		
<b>ACTIF</b>		
<b>CSP+</b>		
Artisan ou commerçant .....	65	35
Profession libérale, cadre supérieur .....	62	38
<b>Profession intermédiaire</b>		
<b>CSP-</b>		
Employé .....	71	29
Ouvrier .....	75	25
<b>INACTIF</b>		
Retraité .....	74	26
Autre inactif .....	70	30
<b>CATEGORIE D'AGGLOMERATION</b>		
Communes rurales .....	76	24
Communes urbaines de province .....	71	29
Agglomération parisienne .....	65	35
<b>REGION</b>		
<b>Région parisienne</b>		
<b>Province</b>		
Nord est .....	75	25
Nord ouest .....	70	30
Sud ouest .....	69	31
Sud est .....	74	26
<b>PROXIMITE POLITIQUE</b>		
<b>Gauche</b>		
Front de Gauche .....	75	25
Parti Socialiste .....	71	29
Europe Ecologie / Les Verts .....	74	26
<b>Modem</b>		
<b>Droite</b>		
UDI .....	66	34
Les Républicains .....	73	27
Front National .....	73	27
<b>Aucune formation politique</b>		
<b>VOTE A LA PRESIDENTIELLE 2012 (1er tour)</b>		
Jean-Luc Mélenchon .....	71	29
François Hollande .....	74	26
François Bayrou .....	61	39
Nicolas Sarkozy .....	73	27
Marine Le Pen .....	74	26
<b>FREQUENCE D'UTILISATION D'UNE VOITURE</b>		
Plusieurs fois par semaine .....	75	25
Une ou deux fois par semaine .....	66	34
Moins souvent .....	63	37
Jamais .....	61	39
<b>FREQUENCE D'UTILISATION D'UN 2 ROUES A MOTEUR</b>		
Au moins une fois par semaine .....	62	38
Moins souvent .....	71	29
Jamais .....	72	28



